



Préparer et appréhender les élections des représentants du personnel

COMMUNIQUER, NÉGOCIER, CONSTRUIRE EN MATIÈRE ÉLECTORALE

PUBLIC CONCERNÉ

- Membres titulaires et suppléants du CSE, délégués et représentants syndicaux, candidats aux élections (nouveau CSE ou renouvellement de l'instance)

PRÉREQUIS • Aucune connaissance particulière

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Disposer d'outils pertinents pour anticiper et suivre le bon déroulement des élections
- Savoir bien communiquer sur le sujet
- Maîtriser la législation et la réglementation relatives aux élections professionnelles
- Savoir s'orienter en matière de contentieux électoral

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Préparer les élections et savoir communiquer sur le sujet
- Être proactif dans le déroulement des élections et s'assurer d'une mise en pratique efficace
- Connaître les grands principes de la négociation de l'accord pré-électoral
- Connaître les grands principes de la mise en place du CSE
- Connaître les grandes lignes du contentieux relatives aux élections professionnelles

DURÉE / ORGANISATION

- Ce stage en présentiel est d'une durée de 21 heures (3 jours)
- **Horaire** : Matin de 9h00 à 12h30 ; Après-midi de 13h45 à 17h15
- **Nombre de stagiaires par session** : minimum 8. et maximum 16.
- **Lieu de la formation** : IFEEC - 17 rue des Messageries, 75010 Paris ou lieu de la formation intra-entreprise

ACCESSIBILITÉ & PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP

Pour accueillir au mieux nos stagiaires en situation de handicap, nous réalisons des études préalables pour toutes nos formations afin d'adapter nos locaux, nos modalités pédagogiques et d'animation en fonction de la situation du stagiaire.

Pour toute demande, merci de bien vouloir contacter par mail notre référent handicap Karim Elhacoumo : skelhac@ifeec.fr

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation,
- Documents supports de formations projetés,
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets,
- Atelier et quizz

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Feuille de présence
- L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation par le biais d'exercice, de mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation (à chaud et à froid)



TARIF

- 209€ TTC / personne (si vous n'avez pas de financement, veuillez vous rapprocher de l'IFECC)

LIMITE D'INSCRIPTION

- 72 heures (jours ouvrés) avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles

CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- Comprendre et bien appréhender le processus électoral et ses conséquences.
- Focus sur la communication préparatoire relative aux élections, l'élaboration du PAP, la mise en place du CSE
- Savoir organiser le vote et impliquer l'organisation syndicale dans le scrutin et le contentieux éventuel

PROGRAMME DE FORMATION

<p>1er jour matin 09h00 - 12h30</p>	<p>Connaître les grandes lignes de la négociation du PAP et de la mise en place du CSE Accueil des stagiaires, tour de table Les grandes dates des instances représentatives du personnel Les dernières réformes.</p>
<p>1er jour après-midi 13h45- 17h15</p>	<p>Le PAP: Les parties à la négociation, les modalités d'organisation du processus électoral, les modalités d'organisation du processus électoral, la proportionnalité (femme/homme) ; les conditions de validité du protocole d'accord</p>
<p>2ème jour matin 09h00 - 12h30</p>	<p>Préparer et appréhender les élections professionnelles le déclenchement des élections l'information et la communication à destination du personnel et des élus; Connaître le cadre et le périmètre de l'élection, Le calendrier électoral, la profession de foi; les candidatures, la mise en place du bureau de vote, le vote électronique, le calcul du quorum; le PV relatif aux résultats; le CERFA</p>
<p>2ème jour après-midi 13h45 - 17h15</p>	<p>Communiquer au quotidien sur le processus électoral Savoir sensibiliser et mobiliser les salariés Intervenant extérieur : expériences militantes Jeux de rôle Echanges avec la salle Auto-évaluation</p>
<p>3ème jour matin 09h00 - 12h30</p>	<p>Savoir faire face au contentieux électoral L'état de la jurisprudence sur le sujet La saisine; le tribunal compétent; les délais; les moyens d'action Mise en pratique, questionnaire</p>
<p>3ème jour après-midi 13h45 - 17h15</p>	<p>Validation des connaissances acquises Bilans personnels et collectifs Questionnaire, tour de table</p>